Adhésif organique minéral certifié, éco-compatible pour la pose à haute résistance du parquet, idéal dans le GreenBuilding. Monocomposant, sans solvants, à très faibles émissions de substances organiques volatiles, respecte l'environnement et la santé des applicateurs.

L34 Hybrid assure un équilibre parfait entre force d'adhérence et élasticité, ce qui garantit une pose sûre de parquets traditionnels et finis d'usine sur n'importe quel type de support.













# GREENBUILDING RATING® L34 Hybrid - Catégorie: Organiques minéraux - Pose du parquet et des résilients



- Formulé avec des minéraux régionaux à émissions réduites de gaz à effet de serre pour le transport
- Réduit le risque de charges dangereuses et polluantes pour l'environnement durant le stockage et le transport
- Garantit une utilisation plus sûre sur le chantier

# **PLUS PRODUIT**

- Hypoallergénique
- · Sans étiquetage de risque
- Étalement facile
- · Rendement élevé
- Nettoyage rapide et sûr, idéal pour la pose de parquets préfinis
- Technologie Anti-Shock System pour garantir force et adhérence dans les conditions d'utilisation réelles
- Idéal pour supports chauffants



## **DOMAINES D'UTILISATION**

#### **Destination d'utilisation**

**ÉCO-NOTES** 

Pose à résistance élevée de sols en bois traditionnels et préfinis de tous les formats et espèces ligneuses sur tous les types de supports.

#### Sols

- parquet mosaïque, parquet industriel et selon EN 13488 et EN 14761
- éléments en bois massif sans emboîtement, lamparquet, lames et selon EN 13227
- éléments en bois massif avec emboîtement M/F et selon EN 13226 et EN 13228
- éléments agglomérés avec emboîtement, préfinis et prépolis, et selon EN 13489
- sols en bois selon EN 14342

### Supports:

- chapes à base ciment
- chapes en anhydrite
- chapes réalisées avec Keracem® Eco, Keracem® Eco Pronto ou Keracem® Eco Prontoplus
- panneaux en bois
- autonivelants à base de ciment
- revêtements de sol existants en marbre, céramique, grès ou similaires
- chapes en asphalte coulé

Sols intérieurs à usage privé, commercial. Idéal pour planchers chauffant.

# Ne pas utiliser

Sur des supports sujets aux remontées d'humidité, sur les supports chauffants non opportunément préparés, sur les chapes en anhydrite non opportunément préparées et, en général, sur les supports non absorbants non opportunément préparés.

<sup>\*</sup> ÉMISSION DANS L'AIR INTÉRIEUR Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



# **MODE D'EMPLOI**

#### Préparation des supports

Les supports doivent être compacts, solides, plans et non excessivement rugueux. En outre, ils doivent être dimensionnellement stables, non déformables, secs, exempts de remontées d'humidité, exempts de fissures, propres, sans substances détachables et sans poussière. Les chapes à base de ciment ou formées de revêtements de sol existants en marbre, granit, céramique ou similaires, doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 2% ou 1,5% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes en anhydrite doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 0,5% ou 0,3% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes à base de ciment avec une humidité résiduelle élevée (5% maxi) ou qui présentent une tendance poudreuse superficielle, des parties poudreuses ou faibles doivent être traitées avec EP21.

Les supports formés de revêtements de sol existants en marbre, granit, céramique ou similaires doivent être nettoyés à fond et traités avec Keragrip Eco Pulep; en cas de présence d'humidité résiduelle élevée (5% maxi), ils doivent être traités avec 3CW. Les chapes en anhydrite doivent être poncées et nettoyées au moyen d'aspirateurs mécaniques; si elles ne se conforment pas aux normes SIA 251 et SIA 253, elles devront être traitées avec EP21. En présence de fonds chauffants, le processus de chauffage du support doit se conformer aux normes SIA251 et SN EN 1264-4 et doit être enregistré; le chauffage devra être éteint deux jours avant la pose du sol, ou bien il devra être réduit, en fonction de la température extérieure, de façon telle que la température de la surface du support ne dépasse pas +20 °C. En général, les fonds en anhydrite et les fonds contenant des installations de chauffage ne peuvent pas être imperméabilisés et/ou nivelés avec des autonivelants à base de ciment et/ou à base de plâtre.

Les supports non plans ou excessivement rugueux doivent être régularisés et/ou rectifiés avec des produits adaptés comme Keralevel® Eco Ultra, Keratech® Eco R30, Keratech® Eco Flex ou des mortiers synthétiques réalisés avec EP21 mélangés avec du Quarzo 5.12. Avant d'utiliser les produits susmentionnés, consulter attentivement leurs fiches techniques.

#### Préparation

L34 Hybrid est prêt à l'emploi. Ouvrir la boîte et ôter le sachet déshydratant et la protection présente sur la surface de l'adhésif. Quand l'application est terminée, au cas où l'intégralité du contenu n'ait pas été utilisée, il est nécessaire de replacer la protection exempte de résidus d'adhésif pour empêcher le contact du produit avec l'air et éviter ainsi qu'il durcisse. Remettre le sachet déshydratant à l'intérieur, avant de refermer la boîte avec le couvercle.

#### **Application**

Appliquer L34 Hybrid uniformément sur le fond à l'aide d'une spatule dentée (spatule n° 2 ou n° 4), poser les éléments du parquet sur la couche d'adhésif frais en exerçant une pression appropriée pour garantir le contact complet et uniforme avec l'adhésif en évitant qu'il remonte le long des bords des éléments. Laisser un espace de dilatation entre le sol en bois et les murs (ou autres éléments verticaux) de ≈ 7-10 mm. En cas de pose de parquet sans emboîtement M/F, appliquer une couche d'adhésif homogène et d'une épaisseur limitée.

#### Nettoyabilité

Le nettoyage des résidus de L34 Hybrid encore frais sur les surfaces doit être effectué avec de l'alcool. Le nettoyage des outils s'effectue avec Diluente 01 ou de l'alcool. Après durcissement, l'adhésif peut facilement être enlevé des surfaces vernies avec de l'eau et SuperSoap.

# **AUTRES INDICATIONS**

Faire adapter le parquet à poser aux conditions ambiantes des locaux de pose.

Au moment de la fourniture et de la pose, la teneur d'humidité des éléments du parquet devra être comprise entre 5% et 9% pour les parquets préfinis, et entre 7% et 9% pour les parquets en bois massif.

Avant la pose, procéder à la mesure de l'humidité du fond à l'aide d'un hygromètre à carbure.

Avant la pose mesurer la température ambiante et celle du fond ; celles-ci doivent être supérieures à +16 °C. En outre l'humidité relative de l'air devra être comprise entre 30% et 70%, comme cela est indiqué par la norme SIA 253.

En plus des indications susmentionnées, suivre les instructions spécifiques fournies par le fabricant du parquet.

# **CAHIER DES CHARGES**

La pose en œuvre certifiée, à résistance élevée de sols en bois massifs et multicouches sera réalisée avec l'adhésif organique minéral éco-compatible monocomposant à Technologie Anti Shock System, GreenBuilding Rating® 4, type L34 Hybrid de la société Kerakoll Spa. Le support de pose devra être toujours sec, compact, sans parties friables, propre et avoir déjà effectué les retraits de séchage. Pour la pose utiliser une spatule dentée \_\_\_\_ pour un rendement moyen de  $\approx$  \_\_\_ kg/m².

Aspect	pâte colorée neutre/rouvre	
Emballage	seau 16 kg	
Conservation	≈ 12 mois dans l'emballage d'origine	
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil et aux sources de chaleur	
Viscosité du mélange	≈ 42000 mPa · s, rotor 7 RPM 50	méthode Brookfield
Températures limites d'application	de +10 °C à +35 °C	
Temps de formation de peau	≈ 60 min.	
Délai avant circulation piétonne	≈ 12 heures	
Mise en service parquet préfini	≈ 24 heures	
Délai d'attente avant le ponçage	≈ 3 jours (après la stabilisation complète du parquet)	
Consommation	≈ 700 - 1300 g/m² (spatule n° 2-4)	



# QUALITÉ DE L'AIR À L'INTÉRIEUR (IAQ) COV - ÉMISSIONS DE SUBSTANCES ORGANIQUES VOLATILES

Classification EC 1 Plus GEV-Emicode Cert. GEV 8965/11.01.02

# **AVERTISSEMENTS**

- Produit pour utilisation professionnelle
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- utiliser la spatule dentée préconisée
- la température, l'humidité ambiante, la ventilation, l'absorption du fond et le matériel de pose peuvent varier le délais d'utilisation et de prise de l'adhésif
- en cas de nécessité, demander la fiche de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating® Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en mars 2020 (ref. GBR Data Report - 04.20). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. Par conséquent, KERAKOLL SpA répond de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations uniquement en ce qui concerne celles qui sont extrapolées directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre Société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.

